

SELECTION NATIONALE

MASTERS

CANDIDATEZ

dje

UNIVERSITES DE

BORDEAUX - CAEN - CERGY PONTOISE

LYON - NANCY - MONTPELLIER

PARIS II - POITIERS - RENNES - STRASBOURG - TOULOUSE



FEDERATION NATIONALE POUR LE DROIT DE L'ENTREPRISE

fnde.asso.fr

MODALITÉS DE SÉLECTION AU MASTER 1 DJCE

Année universitaire 2022-2023



Le diplôme du DJCE est délivré en commun par onze universités habilitées par la Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise (FNDE). C'est la raison pour laquelle, en parallèle avec les sélections locales particulières à chacun des centres universitaires, le réseau DJCE ainsi constitué met en place une sélection nationale dotée d'un comité de sélection composé des universitaires directeurs de centres DJCE, et selon les dispositions suivantes :

I - LA SÉLECTION NATIONALE :

- La sélection nationale DJCE est accessible à tout étudiant titulaire pour le moins d'un diplôme de Licence droit (L3), ou d'un diplôme reconnu comme équivalent par le comité de sélection, quel que soit le lieu d'obtention de ce diplôme.

- Cette sélection donne lieu à dépôt d'un dossier de candidature auprès de la FNDE et, après examen du dossier, entretien à Paris devant un jury constitué d'universitaires responsables de centres DJCE, membres du comité de sélection, voire de professionnels.

- Les candidats à la sélection nationale désignent dans leur dossier de candidature les centres DJCE auprès desquels ils postulent par ordre de préférence (hormis celui auprès duquel ils ont éventuellement déposé un dossier au titre de la sélection locale). Les étudiants pourront éventuellement être auditionnés par plusieurs jurys. Tous les centres DJCE participent à cette sélection nationale.

- A l'issue de la procédure de sélection, la candidature pourra être retenue pour l'un des centres désignés par le candidat. Le candidat peut de la sorte être admis dans le centre DJCE qu'il a indiqué en 1er comme en 2ème ou 3ème position et ainsi de suite ; la candidature peut aussi n'être retenue pour aucun centre.

- L'étudiant souhaitant participer à la sélection nationale doit conjointement déposer :

1°) le dossier E-candidat dans chaque centre universitaire DJCE pour lequel il candidate dans le respect des calendriers de chaque université,

et

2°) le dossier DJCE- FNDE (téléchargement sur le site fnde.asso.fr) à renvoyer par mail à : adupont@fnde.asso.fr, avant le mercredi 25 mai 2022, 23h.

- Attention : le dossier de candidature DJCE-FNDE ne saurait se substituer au dossier E-candidat déposé auprès de l'Université compétente.

En conséquence, il est de la seule responsabilité des étudiants de respecter les calendriers particuliers aux universités des centres auprès desquelles ils déposent également leur « E Candidature ».



II- LA SÉLECTION LOCALE :

- Le dossier de candidature à une sélection locale est accessible auprès du centre DJCE concerné.

- Par principe, la sélection locale est exclusivement réservée aux étudiants ayant obtenu leur licence de droit (ou un diplôme reconnu comme équivalent par le comité de sélection) dans l'une des 11 facultés de droit habilitées par la FNDE à décerner le diplôme du DJCE : Bordeaux, Caen, Cergy-Pontoise, Lyon III, Nancy, Montpellier, Paris II, Poitiers, Rennes, Strasbourg, Toulouse.

Par exception :

Certaines sélections locales sont accessibles à des étudiants n'ayant pas obtenu leur licence dans la faculté qui délivre le DJCE.

→ Ainsi, la sélection locale du centre DJCE de Caen est ouverte aux étudiants ayant obtenu leur licence dans les facultés de Rouen et Le Havre.

→ Ainsi, la sélection locale du centre DJCE de Poitiers est ouverte aux étudiants ayant obtenu leur licence dans les facultés de La Rochelle, Limoges, Angers, Tours, Orléans et Nantes.

→ Ainsi, la sélection locale du centre DJCE de Rennes est ouverte aux étudiants ayant obtenu leur licence dans les facultés de Nantes, Vannes, Brest et Le Mans.

→ Ainsi, la sélection locale du centre DJCE de Nancy est ouverte aux étudiants ayant obtenu leur licence dans les facultés de Metz et Dijon.

→ Ainsi la sélection locale du centre DJCE de Lyon III est ouverte aux étudiants ayant obtenu leur licence dans la faculté de Saint Etienne et Grenoble.

→ Ainsi, la sélection locale du centre DJCE de Strasbourg est ouverte aux étudiants de l'Université de Haute Alsace (Mulhouse et Colmar) ainsi qu'à ceux de l'université de Bourgogne Franche Comté (Besançon et Belfort)

Une candidature à une sélection locale peut être cumulée à une candidature à une sélection nationale.

Toutefois, tout étudiant dont la candidature est retenue à l'issue d'une sélection locale (*), n'a plus d'accès à la sélection nationale, sauf à renoncer au bénéfice de la sélection locale.

Date et lieu des entretiens de la sélection nationale DJCE

Judi 16 juin 2022 à l'Université de Panthéon Assas (Paris II) - 122 rue de Vaugirard - 75006 Paris

L'heure de passage pour les entretiens avec le Jury National sera précisée à chacun par convocation individuelle, après étude préalable du dossier de candidature.

Vous serez informés par courriel de l'issue de votre sélection.

Pour candidater au



1° - Sur E-Candidat

2° - Dossier F.N.D.E.



BORDEAUX

CAEN

CERGY PONTOISE

LYON

MONTPELLIER

NANCY

PARIS II

POITIERS

RENNES

STRASBOURG

TOULOUSE



FÉDÉRATION NATIONALE POUR LE DROIT DE L'ENTREPRISE

39 Bis rue Vignon – 75009 Paris

Tél : 01.42.66.18.19